

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT : AVEYRON

EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal
COMMUNE de
SAINT CHRISTOPHE VALLON

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Votants	Ayant donné procuration	Absents excusés	Absents
15	10	15	5	5	0

Séance du 12 juillet 2023

- date convocation
05 juillet 2023

L'an deux mille vingt trois et le douze juillet à 20 heures 00,
le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session
ordinaire, à la salle de la Mairie de Saint-Christophe-Vallon,
sous la présidence de Christian GOMEZ, Maire..

Présent(s) : GOMEZ, LANZA, BIROL,,BELLEC, DARSEZ,
DELCUZOUL FLAUSS, LEMARECHAL ROBERT, VEYRIER

Absent(s) :

Absents excusés, , CERNEAUX, BELET; FRANQUE, DELTOUR,
BRACHET

Procurations à CERNEAUX à LEMARECHAL, BELET à LANZA;
FRANQUE à DARSEZ, DELTOUR à VEYRIER , BRACHET à GOMEZ

Secrétaire : LANZA

Objet : Participation aux frais du voyage scolaire 2023 - Demande de subvention sollicitée par l'association des parents d'élèves de l'école Arc-en-Ciel.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal, que l'APE de l'école publique « Arc-en-Ciel » sollicite une aide financière pour participer à l'organisation du voyage scolaire à Villefranche-de-Rouergue pour les élèves des classes de CM2.

Ce voyage s'est déroulé au mois de mai 2023 et le montant total du séjour s'est élevé à 4 300,08 € TTC.

Exposé fait et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Décide :

- D'apporter une aide financière pour couvrir les frais occasionnés par l'organisation de ce voyage scolaire.

- D'attribuer la somme de 1 430 €, soit 55 € par élève (26 enfants participent à ce voyage).

Dit :

- que le même montant soit 55 €, sera versé également aux élèves, résidant sur la commune, de l'école privée Sainte-Marie-des Prés qui participeraient à un voyage scolaire, sous réserve qu'une demande de subvention soit déposée en ce sens.

- que ces sommes sont inscrites au titres des dépenses du budget communal - article 6574

Résultat du vote
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

Le Maire

Christian GOMEZ

Dématérialisé

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture par voie dématérialisée

Le 13 juillet 2023

et publication ou notification

Du 13 juillet 2023

Le Maire,

Christian GOMEZ

